

CHICHEE

INFOS EN BREF SPECIAL N°23

Septembre 2018

"Le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, est un principe essentiel de la démocratie locale"
Art L 2141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'arrêté préfectoral portant sur l'ouverture d'une enquête publique relative au Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Serein sur les 36 communes du bassin versant du Serein dans le département de l'Yonne se tiendra du lundi 17 septembre au mercredi 17 octobre 2018.

Le dossier d'enquête comprend une note de présentation, une cartographie de l'aléa, une cartographie des enjeux et du zonage réglementaire.

Ce dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête.

A cet effet, un membre de la commission d'enquête sera présent dans les lieux d'enquête aux dates et horaires suivants pour recevoir les observations du public.

COMMUNE DE CHICHEE (en mairie)

Le vendredi 21 septembre 2018 de 9 heures à 12 heures,
Le vendredi 05 octobre 2018 de 9 heures à 12 heures,
Et le lundi 15 octobre 2018 de 09 heures à 12 heures.

Les observations soulevées par le projet pourront être consignées dans des registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Président ou un membre de la commission et disponibles dans chaque lieu d'enquête (mairie).

Les observations pourront également être adressées à la commission d'enquête :

Par voie postale : Direction Départementale des Territoires de l'Yonne

3 rue Monge – BP 79 – 89011 AUXERRE cedex

Pour voie électronique : (à l'adresse e-mail) ppriserein-enquetepublique@yonne.gouv.fr

Le Maire,
Les Adjoints,
Les Conseillers Municipaux.